

BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

Du 8 Octobre 2012

Contact :
florence.bertrand@gard.chambagri.fr
bernard.assenat@gard.chambagri.fr
 Service développement économique des filières
 Tel : 04.66.04.50.89 Fax : 04.66.04.50.71
www.gard.chambagri.fr

Contact :
 Julie Carou
olive.nimes@wanadoo.fr
 Tél:04.66.04.50.34

Le nombre de captures de la semaine a augmenté. Cependant le taux de captures moyen journalier par piège est relativement faible par rapport à l'an passé.

La baisse des températures est prévue ces prochains jours.

Nous constatons en général pratiquement aucun signe d'altération de l'olive y compris les piqûres de ponte. Et les dégâts, issus des pontes actuelles, ne seraient observables que d'ici un mois au minimum.

D'autre part, les maturités semblent bien progresser.

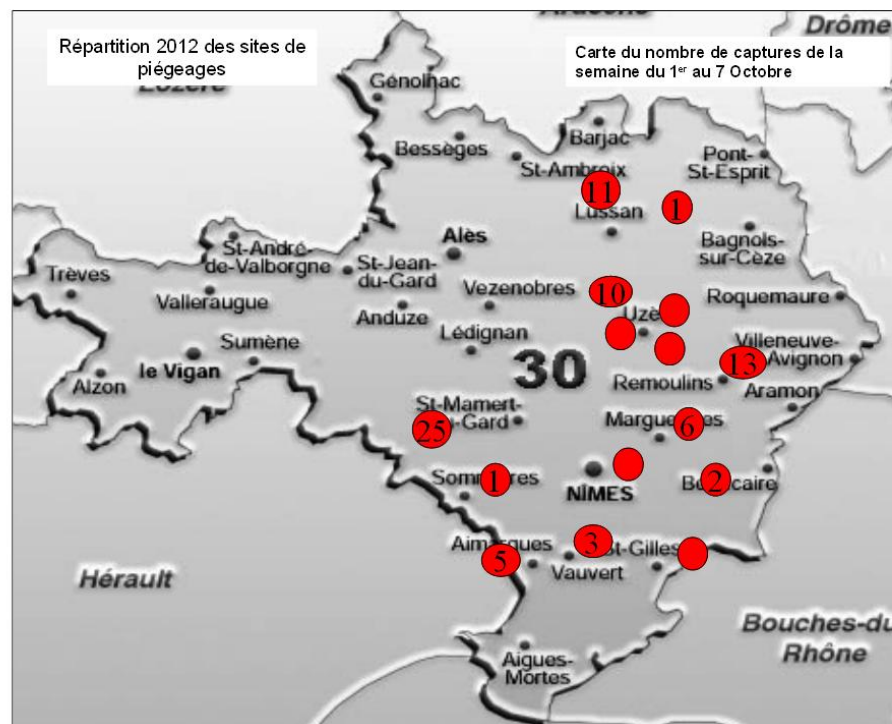
L'ouverture des moulins pourrait se faire d'ici fin de mois (hors AOP).

De fait, et dans le cas des récoltes des variétés précoces aucun traitement n'est préconisé.

Dans les autres cas, attendez le prochain bulletin et que vous soyez en oléiculture biologique ou en oléiculture raisonnée, merci de consulter le bulletin Infolive :

<http://www.afidol.info/content/view/865/259/>

Pour toute information sur l'homologation des produits sur la mouche de l'olive se reporter sur le site : www.afidol.org



Carte réalisée dans le cadre du :



Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.
 Il est réalisé avec le soutien du :

